

CONFÉRENCE D'ACTUALITÉ

JEUDI 21 NOVEMBRE 2019 • PARIS



BY ABILWAYS

14^e RENDEZ-VOUS D'ACTUALITÉ DE LA

DISTRIBUTION EN ASSURANCE

Maîtrisez les nouvelles pratiques
et les nouveaux textes



Une attestation vous sera remise
validant 7 heures de formation

RÉDUCTION
250 € HT
POUR TOUTE
INSCRIPTION REÇUE
AVANT LE 30/09/19



Éligible au plan de développement des compétences

www.efe.fr



Johanne COUTIER

Directeur Adjoint
Département Droit des Affaires
Fiscalité - Banque - Assurance
@EfeJuridique

Du devoir au conseil : comment les distributeurs mettent-ils concrètement en œuvre leur conseil en assurance ? En matière de gouvernance produit, comment se traduit le renforcement du contrôle des réseaux de distribution ? Régulation des distributeurs : que faut-il anticiper du prochain texte sur l'autorégulation du courtage d'assurance et le nouveau rôle des associations ? Quelles nouvelles pratiques en matière de rémunérations et de conflits d'intérêts ? Dématérialisation de la distribution en assurance : quelles sont les tâches robotisables ?

Pour sécuriser vos process et adopter les nouvelles pratiques, EFE vous propose le **14^{ème} Rendez-vous d'actualité de la distribution en assurance**, animé par les plus grands experts et opérationnels pour faire un point annuel, complet, sur toute l'actualité 2019 et les dernières pratiques. Vous trouverez ainsi des solutions concrètes et transposables dans vos différentes activités.

POUR QUI ?

Au sein des compagnies d'assurances, cabinets de courtage, agents généraux, banques, mandataires d'intermédiaires, conseils en gestion de patrimoine, CIF, sociétés de gestion, concessionnaires, agences de tourisme, postes, supermarchés..., cette formation s'adresse aux :

- Directeurs commerciaux
- Directeurs marketing
- et à toute personne concernée par le conseil et la vente de produits d'assurance
- Responsables juridiques
- Consultants et avocats

POURQUOI ?

- Faites un point opérationnel sur les nouvelles pratiques et les nouveaux textes : **régulation des distributeurs**, devoir de conseil, gouvernance produits, **dématérialisation de la relation client...**
- Identifiez les nouvelles pratiques en matière de **rémunérations, conflits d'intérêts et intégrez les impacts des décisions marquantes du contentieux de la distribution en assurance**
- Analysez les **nouveaux réflexes des distributeurs** en assurance depuis RGPD

COMMENT ?

- **Documentation remise à chaque participant** au début de la conférence.
- **Présentations définies en étroite collaboration avec les intervenants** pour répondre aux attentes les plus exigeantes.
- L'alternance d'exposés et de débats garantit **une véritable interactivité**. Des pauses permettent **des contacts privilégiés** avec les intervenants.

LES ACQUIS

- Maîtriser **les nouvelles pratiques des distributeurs depuis les derniers textes et anticiper les conséquences des prochaines réformes** notamment en matière de **régulation des distributeurs**
- Analyser les derniers retours en matière de **dématérialisation de la relation client, de tâches robotisables, de traitements RGPD** et faites le point sur les **contentieux importants de l'année pour les distributeurs en assurance**

Les acquis de la conférence ne seront pas évalués



JEUDI 21 NOVEMBRE 2019

PRÉSIDENT DE SÉANCE : **Pierre-Grégoire Marly**, Professeur agrégé des Facultés de droit, Directeur de l'Institut des Assurances de Paris Sorbonne, Directeur du Master de Droit des assurances du Mans

8h45 Accueil des participants

9h00 **Allocution d'ouverture par le Président de séance**

9h05 **Conseil en assurance : du devoir au service, quelle mise en œuvre ?**

- Maîtrise des changements opérationnels par rapport aux anciennes pratiques
- Quel niveau d'exigence dans la mise en œuvre du test de cohérence et du test du caractère approprié ?
- Quels sont les contours du service de recommandation personnalisé en vie ? *Quid* de la gestion conseillée ?
- Comment appliquer les exigences du règlement délégué sur les IPIDs ?

Pierre Grégoire Marly

Elisabeth Fabre

Directrice juridique

NATIXIS ASSURANCE

10h00 **Gouvernance produit : vers un renforcement du contrôle des réseaux de distribution ?**

- Coconception : quand un intermédiaire est-il coconcepteur ? Comment formaliser l'accord de coconception ?
- Marché cible : quelle granularité ? Comment mener les tests ?
- Quelles obligations en matière de reporting pour les distributeurs ?

Maud Vautrain

Directrice conformité

COVEA

Françoise Costinesco

Responsable du Département Distribution

FFA

11h00 Café-Networking

11h15  **Table ronde**

Régulation des distributeurs : quels enjeux 2019 ?

- Quels moyens donner ?
- Quel accompagnement des réseaux de distribution ? Le dispositif d'autorégulation du courtage
- *Quid* du traitement des prestataires externes depuis Solvabilité 2 ?

Ludovic Daugeron

Responsable juridique et conformité

CSCA

David Charlet

Président

ANACOFI ET ANACOFI-ASSURANCES

Président

FÉDÉRATION EUROPÉENNE DES CONSEILS ET INTERMÉDIAIRES FINANCIERS

Grégoire Dupont

Directeur Général

AGEA

12h15 **Dématérialisation de la relation client et robotisation de la distribution d'assurance : faites le point sur les nouvelles pratiques**

- Quelles conséquences concrètes de la dématérialisation de la relation client ?
- Quelles règles de preuve de la souscription digitalisée ?

- Quelles sont les tâches robotisables ?

Pierre Marcelin

Responsable juridique

COVEA

13h15 Déjeuner

14h30 **Rémunérations : quelle politique, quelle transparence ?**

- Les critères d'une rémunération conforme à DDA
- Le degré de transparence requis : quel niveau d'information pour les souscripteurs ?
 - Selon les produits
 - Selon les souscripteurs
- Quelle évolution des relations contractuelles avec les distributeurs ?

Myriam Bourreau-Guérinière

Responsable Pôle Distribution - Direction Juridique

AXA FRANCE

15h15 **Conflits d'intérêts : quelle politique mener ?**

- Gouvernance produit et mandat
- Conflit d'intérêts et mandat
- Formation continue et capacité professionnelle

Cécile Boriaud

Directrice juridique

GROUPE MACIF

16h00  **Regards croisés**

RGPD : quelle application en distribution d'assurance ?

- Comment élaborer des devis, arranger la couverture d'assurance, proposer des services financiers, gérer les sinistres, gérer la relation clients ou encore identifier et gérer d'éventuels conflits internes... Dans le cadre du RGPD ?
- Création de profils de clientèle, proposition de renouvellement de contrats, analyses statistiques et de recherches, approbation de crédits et autres vérifications d'antécédents, tenue des dossiers internes : de quelle manière traiter les données personnelles sous-jacentes ?
- Comment communiquer les données personnelles du client aux assureurs et à d'autres fournisseurs de service, tout en respectant le RGPD ?

Céline Béguin

Maître de conférences

UNIVERSITÉ DU MANS

Grégoire Dupont

Directeur Général

AGEA

17h00 Café-networking

17h15 **Contentieux de l'intermédiation en assurance**

- Statut et obligations réglementaires des intermédiaires en assurance
- Obligation d'information et de conseil des distributeurs en assurance
- Assurance vie et Mifidisation de l'assurance vie : incidences de cette évolution

Dounia Harbouche

Avocat au Barreau de Paris

Philippe Glaser

Partner

TAYLOR WESSING

18h00 Clôture de la conférence



